215 (2005-2006) — N° 3

PARLEMENT WALLON

SESSION 2005-2006

24 OCTOBRE 2005

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

visant à instituer une commission d'enquête parlementaire chargée d'examiner l'ampleur des dysfonctionnements dans le secteur du logement social et d'en déterminer les responsabilités *

déposée par

M. Ph. Fontaine et Consorts

AMENDEMENT

proposé après approbation du rapport par

M. Ch. Petitjean

* Voir Doc. **215** (2005-2006) - N^os^ 1 et 2.

site internet : www.parlement-wallon.be
email : mail@parlement-wallon.be

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

visant à instituer une commission d'enquête parlementaire chargée d'examiner l'ampleur des dysfonctionnements dans le secteur du logement social et d'en déterminer les responsabilités

AMENDEMENT

Afin de permettre aux cinq partis représentés au Parlement wallon de siéger dans la commission d'enquête parlementaire pour instruire en toute transparence un dossier délicat, celui des logements sociaux, l'article 3 est remplacé par le texte suivant :

«*Art. 3*. – La commission est composée de dix-neuf membres que le Parlement wallon désigne parmi ses membres conformément à la règle de la représentation proportionnelle des fractions politiques.».

Ch. PETITJEAN